

DU MONASTÈRE AU PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION



LE CARNET DE CHANTIER DE LA
RÉHABILITATION DU MONASTÈRE DE
LA VISITATION À THONON-LES-BAINS.



Du monastère au pôle culturel de la Visitation

Collectif

20 x 25 cm

104 pages

Prix de vente public : 15,00 €

DU MONASTÈRE AU PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION

HISTOIRE D'UNE REQUALIFICATION

Inscrit dans le paysage urbain depuis cinq siècles, le monastère de la Visitation a de tous temps marqué l'histoire de la ville de Thonon-les-Bains, par son passé, son allure et son implantation au cœur de la ville. Cinquante ans après le départ des sœurs le couvent est aujourd'hui intégralement dédié à la culture.

Véritable carnet de visite du bâtiment, cet ouvrage, publié à l'occasion de l'ouverture de ce pôle culturel, dresse un état des lieux depuis sa création jusqu'à son parachèvement en 2018.

ENTRE MÉMOIRE ET MUTATION

En septembre 2018, après deux ans de travaux le pôle culturel de la Visitation ouvre ses portes. Il s'articule autour de trois grandes fonctions : la connaissance (médiathèque), la musique (école de musique de Thonon et du Léman) et l'art contemporain (Chapelle de la Visitation).

La requalification de ce lieu singulier a revêtu des enjeux à la fois d'histoire, d'usage et d'image. Menée dans le respect de l'histoire du lieu tout en corrigeant ses dysfonctionnements, elle donne naissance à un bâtiment où mémoire et mutation dialoguent.

Maître d'ouvrage :

Ville de Thonon-les-Bains

Maître d'œuvre :

Atelier Novembre, Atelier Donjerkovic (architecte du patrimoine)

Surface :

5 000 m²



DU MONASTÈRE AU PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION

SOMMAIRE

9 UN MONASTÈRE AU CŒUR DE LA VILLE. LA VISITATION DE THONON 1627-1968

10 L'INSTALLATION DES RELIGIEUSES

- 10 DE LA FONDATION AU DÉPART DES VISITANDINES
- 13 TRANSFERT DU MONASTÈRE RUE VALLON À THONON
- 13 UNE NOUVELLE LOCALISATION
- 13 INSTALLATION RUE DES GRANGES
- 14 LES APPORTS DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

15 UNE CONSTRUCTION PAR ÉTAPE

- 15 UNE ÉGLISE POUR LE MONASTÈRE
- 15 RIEN N'EST TROP BEAU POUR DIEU
- 16 UN DÉCOR POUR LE MONASTÈRE

18 L'ÉVOLUTION DU BÂTI JUSQU'AU DÉPART DES VISITANDINES EN 1968

- 18 LES ULTIMES TRAVAUX DU XVIII^E SIÈCLE
- 18 LE MONASTÈRE SOUS LE « BUON GOVERNO »
- 21 LES TRAVAUX DU XIX^E SIÈCLE

23 VERS UNE NOUVELLE DESTINÉE : DESTRUCTION OU RÉHABILITATION ? 1959-1969

24 UNE DESTINÉE INCERTAINE

27 UNE POLÉMIQUE AUTOUR DU SORT RÉSERVÉ AU MONASTÈRE

- 27 UN DÉBAT ANIMÉ
- 29 ACQUISITION DU MONASTÈRE DE LA VILLE
- 29 LA CONSERVATION À NOUVEAU EN QUESTION

32 PORTFOLIO FRANÇOISE SAUTIER MAI 1959

39 LA VISITATION : UN CENTRE CULTUREL 1976-2010

40 UN PROJET DE CENTRE CULTUREL AU CŒUR DE LA RÉNOVATION

- 40 LA RÉNOVATION URBAINE
- 42 LA RESTRUCTURATION DU COUVENT
- 45 UNE EXÉCUTION PARFAITE
- 45 TRAVAUX POSTÉRIEURS AU PROJET DE RESTRUCTURATION

46 L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES CULTURELLES : L'EXEMPLE DES STRUCTURES MUNICIPALES

- 46 DE LA BIBLIOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
- 52 DES ÉCOLES DE MUSIQUE À L'EMDT
- 55 LA CHAPELLE : D'UNE SALLE D'EXPOSITION À UN LIEU DÉDIÉ À L'ART CONTEMPORAIN

59 UNE RÉHABILITATION DEVENUE NÉCESSAIRE

SOMMAIRE (Suite)

61 VERS LE PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION

62 LES ENJEUX DU PROJET DE RÉHABILITATION JUSQU'AU LANCEMENT DU CONCOURS

- 62 RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE PROGRAMMATION
- 64 RÉALISATION D'UNE ÉTUDE ARCHITECTURALE ET HISTORIQUE
- 64 STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU FUTUR PÔLE CULTUREL
- 65 LANCEMENT DU CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
- 65 PROGRAMME ET PROPOSITION DE SCÉNARIO RETENUS

66 LE PROJET ARCHITECTURAL

- 66 UN TÉMOIN DE LA TRANSITION URBAINE DE LA VILLE
- 67 LE CONTEXTE : UNE INTERVENTION MESURÉE
- 68 UNE APPROCHE PATRIMONIALE QUI S'INSCRIT DANS L'HISTOIRE DU SITE
- 70 UNE ORGANISATION DU PROJET ARCHITECTURAL SUIVANT UNE PARTITION CLAIRE ET LISIBLE
- 70 LES ENTITÉS FONCTIONNELLES ET LEUR ARTICULATION
- 74 L'EXTENSION : UNE ÉCRITURE CONTEMPORAINE CONTEXTUELLE
- 76 IMAGE ET MATÉRIALITÉ

78 CHRONOLOGIE DU CHANTIER

- 79 ÉTAT DES LIEUX
- 79 LES SENTENCES
- 80 BUTONNAGE, DÉMOLITION, EXCAVATION
- 82 LE MONTAGE DES PLANCHERS ET DES MURS
- 83 L'INTERVENTION PATRIMONIALE
- 85 LA VERRIÈRE
- 85 LES FINITIONS

88 PORTFOLIO TAKUJI SHIMMURA JUIN-JUILLET 2018

99 LES CHIFFRES-CLÉS

100 LE PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION, UN LIEU PLURIDISCIPLINAIRE OUVERT À TOUS

- 100 UNE SYNERGIE ENTRE LES ACTEURS DU PÔLE
- 101 L'ACCUEIL DES PUBLICS : UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS
- 101 UN NOUVEL ÉLAN DANS LES OFFRES CULTURELLES DU PÔLE
- 103 UNE ÉMULATION ENTRE LES ACTEURS CULTURELS ET SOCIAUX



DU MONASTÈRE AU PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION



LES ÉDITIONS LIBEL

LES ÉDITIONS LIBEL publient depuis 2008 des beaux livres illustrés dans les domaines du patrimoine et des beaux-arts, de la sociologie du monde contemporain et de l'histoire, de la photographie.

Les partenaires des éditions Libel sont des photgraveurs d'art, des imprimeurs soucieux de l'environnement et des graphistes spécialistes du livre.

Du monastère au pôle culturel de la Visitation s'inscrit dans la ligne éditoriale de notre catalogue en traitant de thèmes qui nous sont chers et que nous prenons plaisir à présenter dans des ouvrages uniques : la mémoire des conflits, la valorisation du patrimoine, la société contemporaine.

DU MONASTÈRE AU PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION

EXTRAITS

Pour feuilleter quelques pages du livre, [CLIQUER ICI](#)



L'INSTALLATION DES RELIGIEUSES

DE LA FONDATION AU DÉPART DES VISITANDINES

Le 6 juin 1610, Jeanne Françoise Frémeyt de Chantal et François de Sales fondent l'ordre de la Visitation dans l'esprit du Concile de Trente et de la Réforme catholique avec la particularité d'instaurer une nouvelle forme de vie monastique féminine. Ils souhaitent permettre une vie religieuse à différentes catégories de personnes, veuves ou de faible constitution, rebutées par les austérités des ordres réformés. À l'origine, les religieuses avaient pour mission de visiter les pauvres et les malades, d'où le nom de Visitation Sainte Marie. François de Sales fut obligé, entre autres, en raison des exigences du droit canonique d'instaurer la clôture et de modifier ses premières constitutions pour constituer « un véritable Ordre, une sorte de Carmel animé d'un esprit salesien » (H. Baud).

Troisième monastère savoyard et vingt et unième français depuis la création de l'ordre de la Visitation Sainte Marie, le monastère de Thonon est primitivement fondé à Évian en 1625. Selon la tradition, c'est à l'occasion du mariage d'Albert-Eugène de Genève, marquis de Lullin, que François de Sales venait de bénir, qu'une demoiselle Dufour d'Évian obtint l'accord du prélat pour être admise comme religieuse au Monastère de la Visitation d'Annecy. La mort de François de Sales survenue quelques mois plus tard à Lyon, le 28 décembre 1622, ne permit pas sa réception. Toutefois, avec sa sœur et sa belle-sœur, animées du même désir et soutenues par leur frère, Jésuite, qui défend leur cause auprès de la Mère De Chantal, les trois postulantes sont admises au noviciat d'Annecy et leur proposition de consacrer à la fondation d'un monastère leur maison et les biens qu'elles possèdent à Évian agréée. En août 1625, la Mère De Chantal se rend avec sept autres religieuses à Évian pour l'installation du nouveau monastère et « lui procurer de vrais protecteurs ». Plusieurs complications survinrent notamment la difficulté de trouver un aumônier, les Jésuites devant assurer le service des religieuses n'ayant pu s'installer à Évian. Cette situation engage la Mère De Chantal à transférer le monastère dans la capitale du Chablais comme elle l'écrivit à la Mère Marie Aimée de Bionay le 4 mars 1627 : « À Thonon, il y a force ecclésiastiques, médecins, apothicaires et force noblesse, qui rendent le lieu plus illustre et mieux fourni des choses nécessaires à l'entretien de cette vie ». Elle le dit encore à la Mère Marie-Hélène de Chastellux d'Autun, le 22 avril suivant : « Ce n'était nullement l'intention de notre Bienheureux Père que nous nous missions en des lieux où, certes, l'assistance spirituelle et temporelle manque. Pour cette raison, il nous faut retirer nos sœurs qui étaient établies à Évian... »



Monastère de la Visitation, 1964.
Cliché de Jean-Pierre Mutry.

la rue dite de la Visitation [actuellement des Granges], composé de six pièces tant grandes que petites, d'une partie du premier étage aussi visant sur la dite rue part du nord, composé de trois pièces outre une petite cuisine et d'une autre partie du second étage égale au moins en surface aux pièces et cuisine réservées dans le premier étage et du galetas au-dessus, 3° jusqu'au vingt-huit octobre prochain des deux greniers existants, l'un sur les pièces réservées et l'autre sur la chambre et la cuisine principale de la dite maison, 4° jusqu'au premier mai prochain du moulin et artifices, ainsi que de l'appartement ascensé [loué] au sieur Vuillemoz chandelier et qu'enfin appartenant en toute propriété au dit M Morel le cylindre en pierre avec le bassin aussi en pierre pour filer le fruit, sur lequel est mis en mouvement le dit cylindre, ainsi que les planches et poutres établies dans l'église pour retriage, et tous autres meubles non fixés dans les murs, sauf toutes fois une pierre à huile qui restera en toute propriété à la dite D^{ne} Collet ». Il est encore concédé que le prix sera payé en plusieurs annués : dix mille livres immédiatement et les cinquante mille livres restantes la moitié dans trois ans et l'autre moitié dans six avec intérêt de cinq pour cent l'an. L'état de monastère passablement délabré nécessite des réparations urgentes pour le rendre utilisable d'autant que les parties habitables étaient encore occupées pour plusieurs mois. En effet, déjà en 1814, Michel Morel avait fait « enlever presque toutes les portes et les croisées et les barreaux en fer [...] et cela parce que l'on avait parlé de le faire servir de caserne aux militaires qui occupaient alors la ville ». En 1835, lors de leur arrivée, les Visitandines dressent un édifiant constat des lieux : « Sauf les murailles tout était pour ainsi dire à refaire de la cave au grenier. L'église servait de grange et de remise, le char d'écurie ; le réfectoire, la lingerie ainsi que l'emplacement du préau étaient creusés d'énormes fosses à l'usage des tanneurs qui longtemps avaient occupés la maison ; plusieurs cellules avaient été travesties en poulaillers, fruitiers etc. Le tout était d'une malpropreté révoltante. La salle de communauté servait de boucherie... » Mais cette nouvelle installation se heurte à de nombreuses difficultés. Le roi Charles-Albert s'oppose dans un premier temps à l'érection canonique du monastère qui n'est obtenue qu'après l'intervention conjuguée de M^{re} Pierre-Joseph Rey, évêque d'Annecy et du curé de Thonon Michel-François Delesmillières. Le décret érigeant canoniquement le monastère est signé par le pape Grégoire XVI le 6 mai 1836 et les lettres patentes autorisant l'établissement de la Visitation à Thonon octroyées le 21 mars 1837 par Charles-Albert. Le 6 juin de la même année, M^{re} Pierre-Joseph Rey procède à la bénédiction solennelle de la clôture. Entre-temps, les religieuses entreprennent de restaurer les lieux.

LES TRAVAUX DU XIX^e SIÈCLE

En mai 1836, le char de religieuses est exhaussé et voûté dans le but d'en améliorer l'acoustique. Alors particulièrement démunies, elles bénéficient à plusieurs reprises de la générosité du comte de Loras, riche aristocrate lyonnais et père de leur sœur économiste Marie Paule. Non seulement il les aide à solder l'achat du monastère, mais accède à leur souhait d'achever le monastère selon les plans du coutumier. Il fait construire à ses frais l'aile destinée à fermer le cloître qui doit abriter « le cabinet des ouvrages, les archives, le noviciat, la roberie et un petit pensionnat dans le bas, au-dessus seize cellules, le dortoir des élèves et une petite infirmerie ». Le gros œuvre est terminé en janvier 1841 et les aménagements intérieurs deux ans plus tard. L'année 1843 est également marquée par d'importantes transformations qui modifient notablement l'aspect extérieur des bâtiments. Constatant que « les toits assombrissent l'intérieur par leur prodigieux avancement et interceptent l'air dans les galetas », les Visitandines font relever les anciennes toitures du bâtiment claustral et l'infirmerie par le charpentier Marie Perrolaz, travaux qui nécessitent aussi l'exhaussement des murs qui est confié au maître maçon François Barbero. Le bâtiment revêt désormais l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui, seules une grange et une écurie lui seront adjointes en prolongement de la maison des sœurs tourières en 1864 après l'achat par les Visitandines de plusieurs petites propriétés imbriquées les unes dans les autres qui joutaient leur monastère. Cette adjonction est détruite au début des années 1970 par la ville qui a acquis le monastère le 13 septembre 1965 dans la cadre de son opération de rénovation urbaine. Le bâtiment est resté en l'état jusqu'au départ des religieuses pour leur nouveau monastère à Marclaz le 21 novembre 1968.

BUTONNAGE, DÉMOLITION, EXCAVATION

Après la désinfection du site et le curage — qui consiste à déposer tout ce qui n'est pas structurel, comme les cloisons, luminaires, carrelages, etc. — un certain nombre de travaux préparatoires est engagé, dont la mise en place des étalements, pour soutenir les édifices existants le temps des démolitions.

À la Visitation, outre leur fonction de plate-forme, les planchers participent à la tenue des façades : leur démolition — motivée par leur vétusté et le défaut de capacité portante — oblige donc en amont l'installation de butons. Une fois les planchers démolis, ces longs profilés en acier permettent d'assurer la stabilité provisoire du bâtiment.

La démolition de ces planchers a constitué l'une des étapes assez spectaculaires des travaux, particulièrement dans l'école de musique, qui laisse au jour une vingtaine de mètres de vide, du sol au plafond, révélant une volumétrie insoupçonnée. La configuration des lieux et leur exiguité ont rendu les conditions d'accès et de travail particulièrement compliquées.

La seconde étape consiste au confortement des sols et des fondations. À la suite des diagnostics réalisés au cours des études qui ont révélé la fragilité des fondations, du béton liquide est injecté sous les murs existants pour consolider l'ensemble du bâti : on parle de « reprise en sous-œuvre avec jet-grouting ».

On creuse sous l'école de musique, mais également sous la partie de la placette accueillant le futur auditorium, comme le prévoit le projet architectural, pour la construction des salles de répétition en sous-sol.

Dans l'école de musique, afin de répondre aux contraintes liées à la réglementation sismique, une structure indépendante des murs de façades est mise en place (poteaux et planchers), pour recréer une nouvelle ossature indépendante de l'enveloppe existante.

↳ Pose des butons en préalable à la démolition.



↳ Démolition des planchers et des murs de l'école de musique.

→ Volumes de l'école de musique une fois les planchers retirés.



Outre les finitions patrimoniales, plusieurs espaces reçoivent un traitement particulier. C'est le cas de la Médiathèque. L'ayant conçue comme un grand plateau, l'atelier Novembre décide d'exploiter la hauteur maximale de ses espaces en supprimant les faux-plafonds. Cette option, laissant les réseaux apparents, amène une complexité supplémentaire de mise en œuvre, chaque passage de réseau ou de distribution électrique devant être maîtrisé. Mais elle permet de mettre en valeur les volumes, notamment au dernier niveau, en dégageant les charpentes pour en révéler la qualité esthétique.

À la fois colonne vertébrale et repère vertical, le noyau constitué de l'escalier et de l'ascenseur distribue tous les niveaux de la Médiathèque, d'où son traitement singulier de tôle brute noire en contraste avec celui blanc des murs et plafonds.

Enfin, la mise en place de la signalétique contribue à accompagner et signifier la dynamique de ces espaces mis en synergie, et à lui donner son identité : le pôle culturel de la Visitation.

← Verrière en cours de pose.

→ Signalétique de la façade principale, Takuj Shimamura.

↳ Signalétique de la chapelle, Takuj Shimamura.





© Takuji Shimmura

DU MONASTÈRE AU PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION

Auteur : Collectif
Conception graphique et mise en page : Frédéric Mille
Format : 20 x 25 cm
104 pages
Édition limitée à 1300 exemplaires
Prix de vente public : 15,00 euros

—

Contact presse

Éditions Libel — Estelle Bourgeon
9, rue Franklin 69002 Lyon
T/fax 04 72 16 93 72
www.editions-libel.fr

 LIBEL

